



**HAL**  
open science

## Campagnes périurbaines : la dispersion est-elle derrière nous ?

Martin Vanier

► **To cite this version:**

Martin Vanier. Campagnes périurbaines : la dispersion est-elle derrière nous ?. Pour, revue du Groupe Ruralités, Éducation et Politiques, 2009, 199, pp.180-184. halshs-00368269

**HAL Id: halshs-00368269**

**<https://shs.hal.science/halshs-00368269>**

Submitted on 15 Mar 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Campagnes périurbaines : la dispersion est-elle derrière nous ?

La Revue POUR, GREP, février 2009, n° 199

"Économie résidentielle : atout ou contrainte pour les territoires ruraux ? "

« Un spectre hante l'Europe : la périurbanisation ». Cet énoncé de référence à un célèbre manifeste du XIX<sup>e</sup> siècle résume assez bien l'ambiance dominante en France et en Europe : la périurbanisation (ou *sprawl* dans sa version internationale) est obstinément présentée comme la ville insoutenable à laquelle tous les esprits raisonnables ont compris qu'il fallait renoncer, mais dans le même temps elle est décrite comme le phénomène qui continue de menacer l'avenir des territoires, leur environnement, leur cohésion, en particulier ceux des campagnes. La périurbanisation est-elle le dernier avatar d'un XX<sup>e</sup> siècle social-productiviste sans éthique écologique, ou une tendance qui pourrait se poursuivre sous des formes renouvelées encore quelques décennies ? Tentons une prospective contrastée<sup>1</sup>, avant de revenir aux facteurs fondamentaux de la question titre.

## **Scénario 1 : Le périurbain digéré par l'urbain, ou le triomphe de Grenelle.**

Dans 20 ans, la périurbanisation aura cessé. Le coût élevé de la mobilité, la rareté énergétique, les contraintes environnementales, et les règles d'urbanisme réaffirmées, auront mis fin à la dispersion des résidences et des activités dans l'espace. Le couple « Etat – pouvoirs d'agglomération » aura réussi à promouvoir le modèle urbain compact et concentré voulu par Grenelle. Une partie de l'espace périurbain hérité se sera densifié et sera désormais intégré au fonctionnement urbain, avec les mêmes activités que la ville. L'autre partie, plus éloigné et plus diffuse, sera de nouveau vécu comme une campagne rurale d'une certaine densité, avec sa relative autonomie fonctionnelle. Dans les deux cas l'espace périurbain ne se distinguera plus en tant que tel, et l'organisation spatiale sera redevenue binaire, avec des villes et des campagnes, bien délimitées. La question périurbaine sera résolue comme problème environnemental, la question sociale la remplacera : tensions ségrégatives, isolats déclassés, espace rural plutôt dévalorisé. Les villes, plus vastes et globalement moins denses, se différencieront par la qualité de l'intégration de leurs périphéries. Les campagnes seront retournées à leur fonction dominante d'espace de production agricole. La dispersion ne sera ni souhaité ni possible.

## **Scénario 2 : Le périurbain dissout par le confort spatial, ou la surprise de l'abondance.**

Les théoriciens du développement durable de la fin du XX<sup>e</sup> siècle se sont trompés : ce n'est pas la sobriété, voire la frugalité, qui constituera la valeur centrale du développement de la première moitié du XXI<sup>e</sup> siècle, mais c'est au contraire une abondance d'un nouveau type, produite par un nouveau saut technologique, en tout premier lieu dans la production et la maîtrise de l'énergie. Comme la ville fut jadis la forme spatiale de la civilisation industrielle, la périurbanisation sera devenue, dans 20 ans, la modalité dominante d'organisation de l'espace des sociétés post-carbone à mobilité épanouie. Les technologies de l'énergie renouvelable, du recyclage des ressources, et de la gestion environnementale autoriseront la dispersion, la dé-densification et le confort spatial. Le périurbain sera partout, au point que le terme tombera en désuétude. La France, terre d'immigration, n'aura jamais été aussi peuplée et l'occupation du territoire sera ré-équilibrée par une diffusion résidentielle en profondeur, jusque dans les campagnes anciennement les plus reculées. Le couple « Département – Régions » (quel que soit son avatar institutionnel à venir) sera au front des politiques publiques qui répondront à cette

<sup>1</sup> Cette prospective est issue d'un travail collectif commandé par la DIACT et conduit entre septembre 2007 et janvier 2008 sous la responsabilité de l'auteur, assisté de Sophie Louargant, Romain Lajarge, Sylvie Duveillard et Emmanuel Roux (universités de Grenoble, UMR PACTE), au sein d'un groupe d'une vingtaine d'experts : « les futurs périurbains de la France en Europe, à l'horizon 2030 ».

demande d'espace. Quant à la qualité des espaces produits, elle sera inégale et dépendra de celle de la gouvernance locale. Les populations les plus modestes accéderont peu au confort spatial et habiteront majoritairement les villes. La société périurbaine ne sera pas plus équitable que ne le fut la société urbaine. Les campagnes ressembleront à ce que proposait le grand architecte américain Frank Lloyd Wright dans son projet utopique *Broadacre City* vers 1930 : un espace-réseau à forte mobilité individuelle entremêlant les activités et les formes d'occupation de l'espace sur un fond agricole et naturel. La dispersion sera le mode normal d'appropriation des territoires par une société individualiste.

### **Scénario 3 : Le périurbain transformé par le conservatoire périrural, ou la revanche des périphéries.**

Dans 20 ans, le périurbain sera l'espace de vie privilégié entre la ville et la nature. Il sera reconnu pour la qualité de son cadre de vie et fera l'objet de labellisations et de certifications. La périurbanisation sera très contrôlée et canalisée, afin de ne pas menacer les valeurs qui fonderont la « périuralité ». Les espaces naturels seront sanctuarisés, les espaces agricoles soumis à une logique environnementale. Le pouvoir de ces périphéries exemplaires sera aux mains des collectivités de base, des individus solvables et des entreprises qui valoriseront le périurbain (agences foncières, marchands de biens, entreprises de certification écologique...). Les périurbains, dans l'ensemble socialement aisés, seront plutôt innovants et promouvront des solutions nouvelles en matière d'habitat, d'emplois, de services marchands, de consommation, de mobilité, et de citoyenneté. Habiter la belle campagne sera une étape socialement recherchée dans la trajectoire résidentielle de tous les ménages porteurs d'idéaux éco-alternatifs, puisqu'elle leur permettra de mettre en œuvre les principes vertueux qu'ils partageront. Les territoires anciennement ruraux rivaliseront d'ingéniosité et d'originalité pour valoriser leur nature, leur patrimoine, les ressources locales, et les solutions collectives pour vivre à leur contact sans les menacer. Mais les micro-sociétés périurbaines seront fortement interpellées quant à leur solidarité avec le reste du pays, en particulier avec ses agglomérations urbaines. La dispersion sera le résultat de la « littoralisation » des urbains campagnards autour des espaces à forte valeur écologique.

### **Scénario 4 : Le périurbain saisi par l'interterritorialité, ou la nouvelle frontière.**

Dans 20 ans, l'espace périurbain sera celui de l'intermédiation entre les places centrales et de la coordination entre les territoires. Parce que le fonctionnement des villes tiendra beaucoup à la qualité de leurs connexions, des carrefours entre elles, des sites équidistants, des pôles relais et autres « lieux-synapses », on ne lira plus l'espace hors des villes comme « périurbain » mais comme « interterritorial ». La question périurbaine ne sera plus celle de l'étalement résidentiel extensif : lui aura succédé la question interterritoriale, qui interpellera tous les acteurs dans leurs capacités de régulation combinée des tensions économiques, sociales et environnementales entre les espaces centraux que demeureront les agglomérations. Autrement dit, c'est « l'espace entre » qui sera stratégique, car garant et porteur de l'efficacité des diverses politiques qui ne vaudront que par la chaîne d'action publique qu'elles construiront. L'espace interterritorial sera de qualité variable, selon l'effort de gouvernance dont il aura été l'objet : ici la compacité autour de nouveaux sites d'interface l'emportera (gare TGV et espaces économiques connexes, grands équipements partagés entre métropoles, sites récréatifs ou d'intérêt écologiques, etc.) ; ailleurs, l'interterritorialité restera confuse, avec des stratégies conflictuelles pour développer des sites concurrents, et la campagne en pâtira. Mais la dispersion ne sera plus vraiment la question, et c'est la centration qui sera la logique dominante.

### **Scénario 5 : Le périurbain réquisitionné par les villes-régions, ou l'après-catastrophe.**

On nous l'avait prédit : dans 20 ans, la mondialisation des logiques industrialo-urbaines aura fini par provoquer des changements globaux irréversibles, qui ne permettront plus guère l'habitat en dehors d'espaces écologiquement très organisés pour cela, en particulier dans les régions d'une certaine densité. La surveillance drastique des biens vitaux, la captation précieuse des énergies et ressources renouvelables (eau, vent, biomasse), la protection à l'égard d'un « plein air » parfois dangereux (trop fort rayonnement solaire par exemple), impliqueront des solutions collectives que seules les villes pourront offrir. A condition toutefois de disposer de vastes réserves périurbaines à vocation écologique : des espaces techniques périphériques indispensables à leur métabolisme (énergies renouvelables, eau, air, recyclage, production alimentaire de proximité, etc.). Le périurbain sera cet espace technique qui permettra l'existence de la ville dense, un monde productif de biens écologiques convoités, sans vocation résidentielle. Les villes-régions et les grandes firmes de services urbains, réunies en consortiums, rivaliseront pour le contrôler. Entre leurs aires de fonctionnement, subsisteront des franges rurales qui seront aussi les zones de passage d'une ville-région à l'autre et des espaces des marginalités. La dispersion ne sera plus qu'un lointain souvenir.

#### **Tendanciel, inacceptable, et sortie honorable.**

Résumons-nous : deux scénarios décrivent un avenir sans périurbanisation (scénarios 1 et 5), deux autres lui prédisent de nouvelles raisons ou fonctions (scénarios 2 et 3), un cinquième déplace le sujet en dépassant la fameuse question périurbaine (scénario 4). Tous ces scénarios, purement intuitifs, construits « à dire d'acteurs », testés au sein de quelques territoires mais nullement conçus pour être prescriptifs, sont imaginés pour provoquer le débat et libérer les représentations : ils esquissent des horizons périurbains (ou leur fin) relativement crédibles, sinon souhaitables ou souhaités. Ils ne sont pas proposés pour plaire ou déplaire, mais pour énoncer des futurs possibles, et les bifurcations qui pourraient y conduire. Ils sont tissés des controverses du présent, des angoisses contemporaines, et des contradictions non encore résolues. Pour autant, aucun n'est impossible, et, à bien y regarder, tous sont déjà à l'œuvre ici ou là, avec des intensités variables : ils sont tous tendanciel, selon les contextes régionaux où l'on observe la poursuite actuelle de la périurbanisation, laquelle n'est donc pas le modèle unique qu'on voudrait toujours dénoncer. Le seul scénario inacceptable, si l'on tient encore à cette malencontreuse expression qui fit fortune, est celui que les acteurs locaux et globaux, publics et privés, collectifs et individuels, s'organiseront pour ne pas accepter. Hors de cette convergence, l'inacceptable d'aujourd'hui produira, comme toujours, l'accepté de demain.

La dispersion est-elle de cet ordre ? On a compris qu'elle concentre les doutes d'une société qui craint de ne plus avoir les moyens énergétiques de sa mobilité. Il n'est, actuellement, pas politiquement correct d'affirmer le contraire. On se permettra d'estimer cependant que les variations des cours du brut de pétrole ne signent pas à eux seuls le destin de la périurbanisation et de la dispersion qu'elle représente. En attendant que de nouveaux compromis globaux arbitrent les modalités acceptables d'occupation de l'espace par les sociétés mobiles, pointons une sortie honorable face à la question posée ici : la périurbanisation, en tant que processus plutôt vertueux de redistribution des densités et gage d'une certaine répartition des ménages dans les territoires, peut assez bien s'accommoder de la compacité localisée, dont l'intérêt collectif n'est pas discutable. A condition évidemment qu'elle s'exprime comme un véritable projet d'aménagement et de développement, une action collectivement organisée, qui vise à habiter les campagnes selon des logiques foncièrement urbaines, sans pour autant ni les tapisser de lotissements désespérants, ni y importer les modèles dépassés dits de la « vraie ville ». Une autre forme d'habiter est à inventer, qui revendique la dispersion à une échelle (celle des vastes régions

urbaines à desserrer et « polycentrer ») mais la combat à une autre (l'échelle des solutions locales, communales, de l'agencement des espaces privés et publics en une forme collective des choix individuels). En ce sens, il est souhaitable, voire probable, que la dispersion soit à la fois derrière nous et devant nous.

#### **Orientations bibliographiques**

E. Roux et M. Vanier, *La périurbanisation, problématique et perspectives*, Paris, DIACT-Documentation française, 2008.

M. Vanier, *Le pouvoir des territoires, essai sur l'interterritorialité*, Paris, Economica, 2008.

P. Estèbe, *Gouverner la ville mobile*, Paris, PUF, 2008.

J.C. Bontron, *Les dynamiques territoriales de la construction 1990-2004*, Paris, DIACT-Documentation française, 2007.

Martin Vanier